

AFFICHAGE DES COURS

(art. 10 conv. coll. chargés de cours)

Unité embauche

H0100U



Nom du directeur et tél. : Isabelle Panneton (7949)

Année :17-18

Affichage

10,13



Trimestre

Hiver



Sigle du cours	Titre	Nombre d'heures	Horaire prévu
MUI 6253 B 1 étudiant	Piano Interprétation	***Remplacement de 1 heure***	Remplacement la semaine du 26 février au 2 mars Horaire et local à déterminer

Exigences de qualification

Diplôme	Provisoire	Expérience
Diplôme de maîtrise en interprétation ou prix de Conservatoire en piano. <u>Équivalence du diplôme universitaire</u> Interprète reconnu ou pédagogue reconnu (piano).		Expérience d'enseignement (60 heures) dans une institution d'enseignement reconnue.

Date limite pour déposer sa candidature 16 février 2018

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ (B-350).* (http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Declare-statut-emploi_SPEF-1070_R.pdf)

DATES DES AFFICHAGES TARDIFS (10.13): Hiver 2018:

18 au 20 octobre 2017

25 au 27 octobre 2017

1er au 03 novembre 2017

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

AFFICHAGE DES COURS

(art. 10 conv. coll. chargés de cours)

Unité embauche

H0100U



Nom du directeur et tél. : Isabelle Panneton (7949)

Année :17-18

Affichage

10,13



Trimestre

Hiver



Sigle du cours	Titre	Nombre d'heures	Horaire prévu
MUI 6255 B 3 étudiants	Piano Interprétation	***Remplacement de 1 heure par étudiant***	Remplacement la semaine du 26 février au 2 mars Horaire et local à déterminer

Exigences de qualification

Diplôme

Expérience

Diplôme de maîtrise en interprétation ou prix de Conservatoire en piano.

Expérience d'enseignement (60 heures) dans une institution d'enseignement reconnue.

Équivalence du diplôme universitaire

Interprète reconnu ou pédagogue reconnu (piano).

Date limite pour déposer sa candidature 16 février 2018

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ (B-350).* (http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Declare-statut-emploi_SPEF-1070_R.pdf)

DATES DES AFFICHAGES TARDIFS (10.13): Hiver 2018:

18 au 20 octobre 2017

25 au 27 octobre 2017

1er au 03 novembre 2017

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

AFFICHAGE DES COURS

(art. 10 conv. coll. chargés de cours)

Unité embauche

H0100U



Nom du directeur et tél. : Isabelle Panneton (7949)

Année :17-18

Affichage

10,13



Trimestre

Hiver



Sigle du cours	Titre	Nombre d'heures	Horaire prévu
MUI 6255 C 1 étudiant	Piano Interprétation	***Remplacement de 1 heure***	Remplacement la semaine du 26 février au 2 mars Horaire et local à déterminer

Exigences de qualification

Diplôme

Expérience

Diplôme de maîtrise en interprétation ou prix de Conservatoire en piano.

Expérience d'enseignement (60 heures) dans une institution d'enseignement reconnue.

Équivalence du diplôme universitaire

Interprète reconnu ou pédagogue reconnu (piano).

Date limite pour déposer sa candidature 16 février 2018
--

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ (B-350).* (http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Declare-statut-emploi_SPEF-1070_R.pdf)

DATES DES AFFICHAGES TARDIFS (10.13): Hiver 2018:
--

18 au 20 octobre 2017

25 au 27 octobre 2017

1er au 03 novembre 2017

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

AFFICHAGE DES COURS

(art. 10 conv. coll. chargés de cours)

Unité embauche

H0100U



Nom du directeur et tél. : Isabelle Panneton (7949)

Année :17-18

Affichage

10,13



Trimestre

Hiver



Sigle du cours	Titre	Nombre d'heures	Horaire prévu
MUI 7251 B 2 étudiants	Piano Interprétation	***Remplacement de 1 heure par étudiant***	Remplacement la semaine du 26 février au 2 mars Horaire et local à déterminer

Exigences de qualification

Diplôme

Provisoire

Expérience

Diplôme de maîtrise en interprétation ou prix de Conservatoire en piano.

Expérience d'enseignement (60 heures) dans une institution d'enseignement reconnue.

Équivalence du diplôme universitaire

Interprète reconnu ou pédagogue reconnu (piano).

Date limite pour déposer sa candidature 16 février 2018

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ (B-350).* (http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Declare-statut-emploi_SPEF-1070_R.pdf)

DATES DES AFFICHAGES TARDIFS (10.13): Hiver 2018:

18 au 20 octobre 2017

25 au 27 octobre 2017

1er au 03 novembre 2017

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

AFFICHAGE DES COURS

(art. 10 conv. coll. chargés de cours)

Unité embauche

H0100U



Nom du directeur et tél. : Isabelle Panneton (7949)

Année :17-18

Affichage

10,13



Trimestre

Hiver



Sigle du cours	Titre	Nombre d'heures	Horaire prévu
MUI 7254 B 2 étudiants	Piano Interprétation	***Remplacement de 1 heure par étudiant***	Remplacement la semaine du 26 février au 2 mars Horaire et local à déterminer

Exigences de qualification

Diplôme

Provisoire

Expérience

Diplôme de maîtrise en interprétation ou prix de Conservatoire en piano.

Expérience d'enseignement (60 heures) dans une institution d'enseignement reconnue.

Équivalence du diplôme universitaire

Interprète reconnu ou pédagogue reconnu (piano).

Date limite pour déposer sa candidature 16 février 2018

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE SPECC* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ (B-350).* (http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Declare-statut-emploi_SPEF-1070_R.pdf)

DATES DES AFFICHAGES TARDIFS (10.13): Hiver 2018:

18 au 20 octobre 2017

25 au 27 octobre 2017

1er au 03 novembre 2017

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.